



**Service de Cardiologie
Hôpital Emile Muller
Unité 7110**

Madame, Monsieur,

Vous venez d'avoir une procédure d'exploration électrophysiologique / d'ablation par radiofréquence ou cryothérapie dans notre service.

Plusieurs recommandations sont nécessaires :

- 1. Au niveau du pli de l'aîne où la veine ou l'artère a été piquée, vous devez limiter les mouvements de votre jambe pendant 24 heures. En cas de saignement, de douleurs ou de rougeur au pli de l'aîne, nous sommes à votre disposition 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans notre service aux coordonnées jointes ci-dessous. Vous pouvez naturellement revenir à tout moment dans le service.**
- 2. Les traitements anticoagulants et antiarythmiques sont à poursuivre pour la durée conseillée dans votre lettre de sortie.**

En cas d'ablation par radiofréquence:

- 1. Une nouvelle ordonnance vous est généralement remise. Les traitements fluidifiants qu'elle comporte (Previscan, Coumadine, Pradaxa, Xarelto ou Eliquis) ne doivent pas être interrompus sans l'accord d'un cardiologue. Au terme de l'ordonnance, celle-ci doit être reconduite par votre médecin traitant ou votre cardiologue.**
- 2. Votre activité physique doit être limitée pendant 7 jours et pourra être reprise progressivement par la suite.**
- 3. En cas de fièvre, AVC, douleurs thoraciques atypiques, syndrome inflammatoire inexpliqué, suspicion de fistule atrio-oesophagienne : prise en charge en urgence impérative !!! Contre-indication à la gastroscopie.**
- 4. En cas de douleurs thoraciques prolongées / essoufflement / palpitations, appelez le 15 et dites que vous avez eu une procédure d'ablation dans notre service.**
- 5. Une consultation auprès de votre cardiologue est recommandée dans un délai de 4 à 6 semaines.**

En cas de procédure ambulatoire (sortie le jour même de l'examen)

1. La présence d'un accompagnant est nécessaire pour votre retour et pour la nuit qui suit votre retour.
2. Vous serez contacté par téléphone le lendemain de votre retour afin de s'assurer de l'absence de complication.

Les numéros de téléphone du service où nous sommes disponibles :

Secrétariat de cardiologie en journée : 03.89.64.71.11 / 03.89.64.71.58

Unité 7110 : 03.89.64.71.78 / 03.89.64.71.77

Service de soins intensifs (les nuits et le week-end) : 03.89.64.76.27 / 03.89.64.76.28